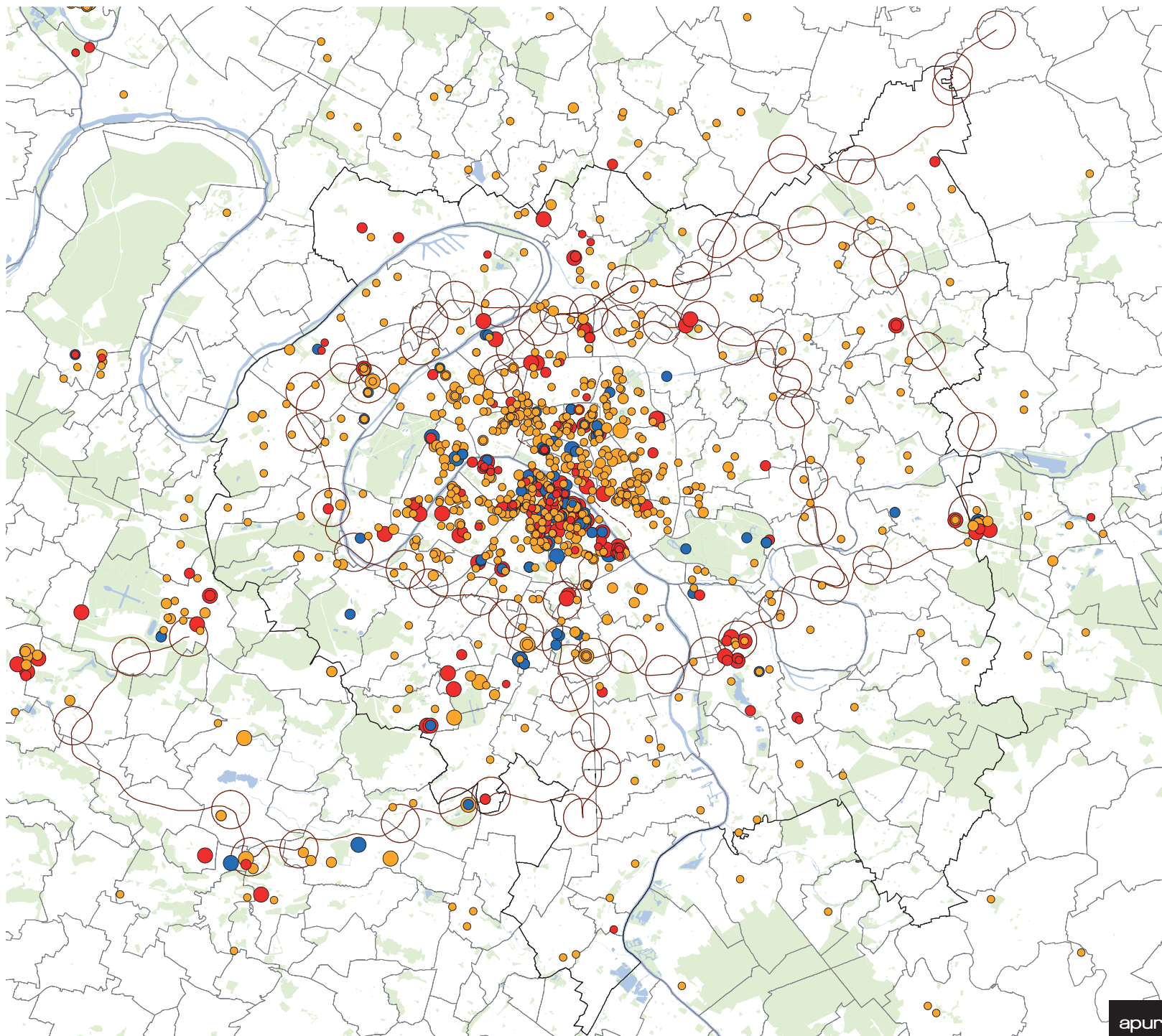




LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Type d'équipement

- Université, ESPE, DUT (259)
- Grand établissement (120)
- Autre établissement (861)

Taille de l'établissement

- Petit
- Moyen
- Grand

Réseau du Grand Paris Express

- Rayon de 800 m autour des gares du GPE

Sources : Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Apur 2018

Note de lecture

ESPE : Écoles supérieures du professorat et de l'éducation.
DUT : Établissement préparant à un diplôme universitaire de technologie.

Grand établissement : Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP) régi par les dispositions du livre VII du code de l'éducation. Le ministère chargé de l'enseignement supérieur en établit la liste.

Il n'a pas été possible d'avoir accès au nombre d'étudiants rattachés à chaque établissement. Par défaut, la taille des établissements est indiquée à partir d'une estimation de la surface de chaque établissement : petite pour les établissements de moins de 500 m², moyenne pour les établissements de 500 à 5 000 m² et grande pour les établissements de plus de 5 000 m².